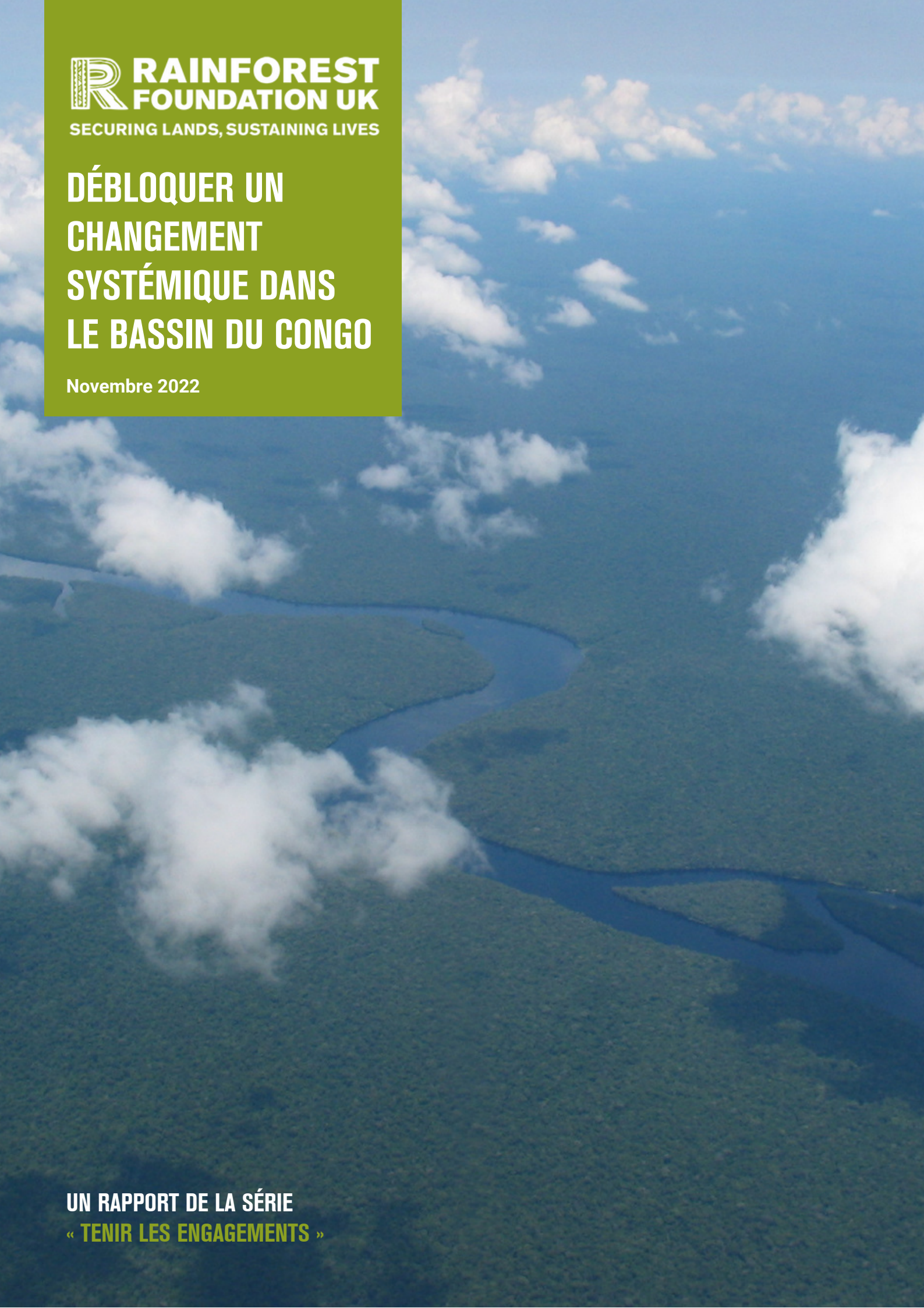
RAINFOREST FOUNDATION UK

SECURING LANDS, SUSTAINING LIVES

DÉBLOQUER UN CHANGEMENT SYSTÉMIQUE DANS LE BASSIN DU CONGO

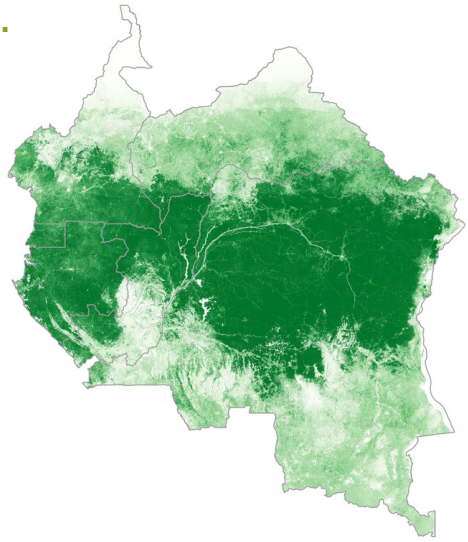
Novembre 2022



UN RAPPORT DE LA SÉRIE

« TENIR LES ENGAGEMENTS »

S'APPUYANT SUR « TENIR LES ENGAGEMENTS » UNE SYNTHÈSE ISSUE DES RAINFOREST FOUNDATIONS DU ROYAUME-UNI, DES ÉTATS-UNIS ET DE LA NORVÈGE SUR LA FAÇON DONT L'ENGAGEMENT LORS DE LA COP26 DE 1,7 MILLIARDS USD EN FAVEUR DE LA TENURE FORESTIÈRE PEUT ATTEINDRE LES DÉFENSEURS DES FORÊTS DE PREMIÈRE LIGNE, CE BRIEFING EXAMINE LES POSSIBILITÉS PRINCIPALES DE DÉBLOQUEMENT POUR UN CHANGEMENT SYSTÉMIQUE DANS LES RÉGIONS CLÉS DE LA FORÊT TROPICALE TEL QUE LE BASSIN DU CONGO.



Région : Bassin du Congo

Couverture forestière totale (Ha) : 314,957,017[1]

Couverture forestière dense (Ha) : 181,400,000[2]

Déforestation totale (2011-2021) : 4.61%[3]

Personnes dépendantes de la forêt : 90 millions, dont environ un million d'autochtones

Opportunités : cartographie communautaire, planificat de l'utilisation des sols, surveillance des forêts, forêts c lois sur les peuples autochtones, entreprises communa et potentiel commercial inexploité

CONTEXTE ET TENDANCES

Le Bassin du Congo est le deuxième des trois principaux massifs forestiers tropicaux au monde, englobant la République démocratique du Congo (RDC), la République du Congo, le Gabon, le Cameroun, la Guinée équatoriale et la République centrafricaine (RCA). Comprenant d'énormes espaces de forêts intacts, le bassin du Congo est une énorme réserve de biodiversité et un puit de carbone de la plus haute importance mondiale. Les tourbières de la Cuvette centrale stockent à elles seules l'équivalent de trois années d'émissions mondiales de combustibles fossiles. Ces forêts abritent également quelque 90 millions de personnes tributaires de la forêt, dont près d'un million d'autochtones.

Jusqu'à récemment, les taux de déforestation y étaient moins élevés que dans d'autres régions forestières tropicales, mais les pressions exercées par l'agro-industrie, l'exploitation forestière, les industries extractives et la construction d'infrastructures, souvent aggravées par une gouvernance faible, sont de plus en plus fortes. De plus, la corruption au niveau des gestion de ressources naturelles maintient les communautés dans la précarité et se traduit par des pertes financières publiques importantes. Malheureusement, les approches conventionnelles de conservation, telles que les zones strictement protégées, ciblent et pénalisent à tort les CLPA les moins responsables des crises du climat et de la biodiversité. La marginalisation des CLPA s'explique généralement par la reconnaissance incomplète des droits formels sur les terres qu'elles habitent et protègent depuis des générations, et qui s'étendent sur tout le bassin.

1 Global Forest Watch - Couverture des arbres 2010, www.globalforestwatch.org
2 Le Congo dans la ligne de mire - Rainforest Foundation UK, Earth InSight, 2022
3 Global Forest Watch - Couverture des arbres 2010, www.globalforestwatch.org



OPPORTUNITÉS ET VOIES D'ACCÈS

Pour ces raisons, le moment est venu d'investir des ressources substantielles dans cette région, afin d'arrêter les tendances qui ont ravagé d'autres zones de forêts tropicales. Certains développements et avancées récentes offrent des opportunités majeures pour reconnaître les droits des IPLC et débloquer le changement au niveau du système ici :

- En raison de l'interdiction de nouvelles concessions d'exploitation forestière, ainsi que la rétrocession de concessions illégales, **70 millions d'hectares de forêt tropicale intacte sont potentiellement disponibles** en RDC pour des modèles de conservation fondés sur la reconnaissance de droits - une superficie correspondant à deux fois la taille de l'Allemagne.

- Grâce à l'une des **lois les plus innovantes d'Afrique sur les forêts communautaires**, des centaines de communautés en RDC ont obtenu des titres de propriété à perpétuité sur leurs forêts. Les forêts communautaires constituent désormais un pilier essentiel de la stratégie climatique gouvernementale.

- Le pays est également sur le point d'adopter une **nouvelle loi qui conférerait des droits sans précédent à sa population autochtone**. Des dispositions légales similaires existent déjà en République du Congo et en République centrafricaine, bien qu'elles ne soient pas appliquées en pratique.

- Des opportunités pour le développement de **forêts communautaires et d'autres modèles de tenure existent dans d'autres pays du bassin du Congo**, bien que le manque d'espace disponible nécessite une approche différente. Les processus d'aménagement du territoire au Cameroun et au Gabon, ou le nouveau code forestier en République du Congo, ouvrent de nouvelles voies juridiques pour tester ces approches.

- **Une société civile dynamique existe** et a déjà joué un rôle crucial en plaidant pour une meilleure gouvernance forestière, pour le respect des droits de l'homme, et pour une participation civique active de manière plus générale.



DES INVESTISSEMENTS NÉCESSAIRES

La réalisation de ces opportunités nécessite un changement radical au niveau de l'investissement dans les organisations autochtones et de base pour :

- **Développer la cartographie participative des terres communautaires** comme première étape dans l'identification et la sécurisation légale de ces zones, en mobilisant des technologies géospatiales simples pour réduire les barrières financières. Ensuite, **encourager l'établissement de titres fonciers et d'autres moyens de sécurisation de ces terres**, notamment en soutenant les mouvements populaires qui s'opposent aux projets d'extraction « descendants » qui menaçant les territoires des CLPA.

US$1 **LE COÛT PAR HECTARE DE LA CARTOGRAPHIE COMMUNAUTAIRE**

- **Développer la planification de l'aménagement du territoire** afin d'équilibrer les droits fonciers, la conservation et le développement, et d'intégrer ces plans dans les systèmes existants d'allocation des terres, telles que les zones protégées.

- **Investir dans la création d'associations de producteurs, de chaînes de valeur durables et d'un accès équitable aux marchés** comme fondement d'une économie forestière dynamique compatible avec une conservation axée sur la communauté. Intégrer ces initiatives dans des efforts plus larges de garantie de droits, y compris les projets de forêts communautaires et la planification de l'aménagement du territoire.

- **Renforcer le suivi communautaire** des menaces paradigmatiques à l'encontre des forêts tropicales pouvant avoir un impact plus vaste dans les pays, tels que l'expansion des activités pétrolières, gazières et d'exploitation forestière en RDC et en République du Congo, ainsi que l'agrobusiness, les extractions minières et le développement des infrastructures au Cameroun et autres pays.

- **Promouvoir des approches adaptées aux peuples autochtones**, qui ont besoin de stratégies différenciées pour protéger leurs droits fonciers, leurs moyens de subsistance et leurs pratiques de gestion traditionnelles, ainsi que pour mobiliser leurs connaissances traditionnelles.

- **Accroître le soutien aux organisations de base** afin qu'elles puissent demander des comptes sur l'utilisation des ressources forestières et faire pression pour un changement systémique, mais aussi aux gouvernements locaux et nationaux pour qu'ils renforcent leurs capacités techniques et réduisent progressivement leur dépendance vis-à-vis de l'aide étrangère.

ÉTUDE DE CAS D'IMPACT : FORESTLINK

Si la télédétection permet des analyses de plus en plus sophistiquées sur la perte de couvert forestier, elle ne permet pas de savoir qui ou quoi est à l'origine de cette déforestation. Dans le même temps, les forêts tropicales du Bassin du Congo sont encore éloignées et isolées des centres urbains, et les services telles que l'application et le maintien de la loi, y sont rares et clairement insuffisants pour prévenir les comportements illégaux. Les communautés forestières sont les seules à pouvoir témoigner de ce qui se passe dans ces zones, mais le manque de connectivité les empêche souvent de communiquer avec les autorités ou les alliés de la société civile. Cela rend les personnes et les forêts vulnérables aux opérations destructives et illégales.

ForestLink est un système de surveillance des forêts en temps réel qui permet aux communautés locales d'envoyer des alertes sur les activités illégales par satellite, même depuis des zones dépourvues de réseaux mobiles ou Internet. ForestLink est basé sur une application facile d'utilisation, extrêmement flexible et adaptable aux différentes cultures et aux besoins de surveillance. Dans le Bassin du Congo, le système a surtout été utilisé pour dénoncer l'exploitation forestière illégale, tandis que dans d'autres régions, il a permis de surveiller l'exploitation minière illégale, la production de coca et l'empiètement territorial. Les organisations locales de la société civile gèrent le système dans leur pays, en aidant les communautés à poursuivre des actions juridiques, en incitant les autorités à renforcer l'application de la loi et en menant des actions de plaidoyer pour un changement systémique.

ForestLink a amélioré le maintien de la loi dans les zones où il a été déployé, conduisant à des saisies de bois, au démantèlement d'exploitations minières illégales, à un meilleur partage de bénéfices des sociétés d'exploitation forestière, ainsi qu'à des affaires criminelles très médiatisées. Les gouvernements des huit pays de mise en œuvre ont reconnu la valeur des alertes communautaires et intégré ForestLink à divers degrés dans leur système de surveillance de forêts. Plus important encore, cette approche a permis de renforcer les voix des communautés et d'autonomiser la société civile, ouvrant ainsi la porte à une participation civique plus forte au sens large. Une telle participation est essentielle pour assurer la transition vers une utilisation des forêts plus transparente, équitable et durable sur le long terme.

The Rainforest Foundations : Avec plus de 30 ans d'expérience sur le terrain, RFUK, RFUS et RFN sont les principales organisations mondiales qui donnent la priorité à la justice sociale et aux droits des autochtones comme conditions préalables à la protection durable des forêts. Avec plus de 100 partenaires autochtones et autres partenaires locaux de longue date en Amazonie, dans le Bassin du Congo, en Indonésie, en Papouasie-Nouvelle-Guinée et en Amérique centrale, ce partenariat fournit un soutien technique et des dizaines de millions de dollars par an, directement aux organisations locales pour une protection des forêts fondée sur les droits. Ensemble, nous les aidons à protéger plus de 84 millions d'hectares de forêt tropicale humide, soit une superficie forestière équivalente à celle de la France et de l'Angleterre réunies.

Ce briefing a été réalisé en collaboration avec nos partenaires du Cameroun, de la République centrafricaine, de la République démocratique du Congo et de la République du Congo. Pour plus d'informations : info@rainforestuk.org